

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Yves PIAN	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Stéphanie MODDE	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Danielle JUBAN	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Subvention 2017 à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 15 000 euros au titre de son intervention sur le territoire communautaire.

Ainsi, pour l'année 2017, l'ADIE se propose d'accompagner les personnes éloignées du crédit bancaire et porteuses d'un projet de création ou de reprise d'activité. Le public ciblé par cette opération est essentiellement celui des quartiers de la Politique de la Ville sur lesquels l'ADIE souhaite renforcer sa présence.

Parmi les quatre conseillers intervenant sur le territoire régional, un est spécifiquement dédié au territoire communautaire. Dans le but de toucher le plus grand nombre de publics éloignés du crédit bancaire possible, l'ADIE a notamment signé une convention de partenariat avec l'agence Banque Postale des Grésilles qui accueille une part importante de publics potentiellement intéressés par l'accompagnement proposé par l'ADIE.

L'ADIE a le projet d'animer en 2017 sur le territoire du Grand Dijon des actions de sensibilisation et de communication organisées sur un tout nouveau format et avec notamment :

- une présence des équipes de l'ADIE au plus près des porteurs de projet ;
- des rencontres avec les micro-entrepreneurs qui par leur expérience permettront de lever les craintes de ceux qui hésitent à se lancer ;
- un programme de conférences en ligne très complet.

Ainsi en 2016, sur le Grand Dijon, l'ADIE :

- est entré en contact avec 182 porteurs de projet ;
- a réalisé 70 interventions (assurance, micro-crédit, nacre...) dont 65 sur la création d'entreprises ;
- a injecté environ 328 536 euros dans l'économie locale via ses prêts.

Le budget prévisionnel de cette démarche s'élève pour 2017 à 118 830 euros via les concours notamment :

- du FSE : 36 956 euros ;
- du Conseil Départemental : 15 000 euros ;
- du Conseil Régional : 21 142 euros ;
- NACRE : 10 739 euros ;
- produits financiers : 9 993 euros.

Dans le but de maintenir cette offre de services aux publics éloignés ou exclus du crédit bancaire, il vous est proposé d'accorder le soutien du Grand Dijon à hauteur de 10 000 euros, soit le même niveau d'intervention qu'en 2016.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 10 000 euros à l'ADIE ;
- **de prélever** les sommes sur le budget 2017.

SCRUTIN : POUR : 76
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 13 PROCURATION(S)